



Chère membre, Cher membre,

J'espère, tout d'abord, que toi et tes proches vous vous portez pour le mieux.

Sur de nombreux aspects, cette année 2020 a été très particulière, et pour chacun d'entre nous et pour notre section. Au sein du CAS, la question de la tenue des assemblées et la prise en compte des votes a été particulièrement complexe et délicate à trancher.

En effet, après le report imposé de notre AG de printemps, nous espérions te retrouver en cette fin d'année à l'occasion de l'AG d'automne. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire ces dernières semaines nous a conduits, en conformité avec l'ordonnance COVID19, à devoir appliquer notre « plan B ». Ainsi, le comité a estimé **qu'une AG d'automne par écrit** serait la formule la plus équitable pour l'ensemble de nos 3316 membres habilités à prendre part au vote (dès 16 ans).

Tu recevras très prochainement un document résumant les éléments clefs des différents points de l'Ordre du Jour de l'AG d'automne. Celui-ci te renvoie également à notre site Internet qui contient des informations plus exhaustives. Ces éléments t'informeront des événements marquants de 2020, ainsi que des projets prévus pour ces prochaines années.

Avec ce document, tu recevras également un bulletin de vote pour t'exprimer sur les points décisionnels de l'OJ. Étant donné que chaque voix compte, nous t'invitons à retourner au secrétariat de la section **ton bulletin de vote complété d'ici au 21.11.2020**, le cachet postal faisant foi.

Tu peux, si tu le choisis, adresser ce pli en recommandé. Un dépôt du bulletin au secrétariat pendant les heures d'ouverture est également possible, toujours selon l'échéance précitée.

Le secrétariat tiendra un décompte des voix par l'intermédiaire d'un registre comportant le nom des membres ayant retourné leur bulletin de vote. Ce registre sera contrôlé et validé par deux scrutateurs qui ne font pas partie du comité, puis joint au PV de l'AG.

L'ordonnance COVID19 stipulant qu'une AG « résiduelle » doit avoir lieu, nous planifions celle-ci le 25.11.2020, en présence du président de la section, du secrétaire général, ainsi que des deux scrutateurs. Le PV de l'AG, avec le résultat du vote sur les points décisionnels, sera publié comme de coutume sur notre site Internet. Une Newsletter t'informera de sa mise en ligne.

Le secrétariat ainsi que le comité, se tiennent à ta disposition pour répondre à toute question.

En te remerciant d'avance de ton engagement dans notre section, nous te souhaitons une bonne AG par écrit.

Prends bien soin de toi, et dans l'espoir de se retrouver bientôt en présentiel, nous t'adressons nos salutations alpines.

Nicolas Lemmin, président